

Votes and Proceedings Procès-verbal

Nº 153

Procès-verbal

DEUXIÈME SESSION DE LA DIX-NEUVIÈME ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

30 mars 2023

Sous la présidence de M. Frederick Blake Jr., la séance est ouverte à 13 h 31.

Présence des députés

Présents: Député de Deh Cho, députée de Great Slave, député de

Hay River Nord, député de Hay River Sud, députée d'Inuvik Boot Lake, députée d'Inuvik Twin Lakes, députée de Kam Lake, députée de Monfwi, député de Nahendeh, députée de Range Lake, députée de Sahtú, députée de Thebacha, député de Tu Nedhé-Wiilideh, députée de Yellowknife Centre, député de Yellowknife Nord,

députée de Yellowknife Sud.

Absents: Député de Frame Lake, député de Nunakput.

Déclarations de ministres

347-19(2)	La première ministre fait une déclaration concernant l'ébauche de la stratégie de lutte contre l'itinérance.
348-19(2)	La ministre de la Santé et des Services sociaux fait une déclaration concernant un fonds combiné pour la santé mentale et le traitement des dépendances.
349-19(2)	Le ministre de l'Administration des terres fait une déclaration concernant l'examen par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest de la politique sur les terres interdites à la vente.
350-19(2)	La ministre de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement fait une déclaration concernant le Partenariat canadien pour une agriculture durable.

Déclarations de députés

1500-19(2) 1501-19(2)	Le député de Hay River Sud fait une déclaration sur les incidences de la tarification du carbone aux Territoires du Nord-Ouest. Le député de Yellowknife Nord fait une déclaration concernant l'occupation non autorisée des terres publiques et les droits des peuples autochtones.
1502-19(2)	La députée de Great Slave partage ses réflexions sur le retour du printemps.
1503-19(2)	La députée de Monfwi fait une déclaration concernant le financement des efforts de prévention du suicide et de protection de la santé mentale dans les différentes régions des TNO.
1504-19(2)	La députée de Thebacha fait une déclaration concernant la cadence à laquelle sont menées les activités du gouvernement et déclare son intention de se présenter de nouveau aux élections.
1505-19(2)	Le député de Deh Cho fait une déclaration concernant le Bison Jamboree de Fort Providence.
1506-19(2)	Le député de Tu Nedhé-Wiilideh fait une déclaration concernant le rejet de la doctrine de la découverte et les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation.
1507-19(2)	La députée d'Inuvik Twin Lakes fait une déclaration concernant le 65 ^e Muskrat Jamboree d'Inuvik.
1508-19(2)	La députée de Kam Lake adresse des remerciements aux jeunes des Territoires du Nord-Ouest qui ont échangé avec le Comité permanent des affaires sociales.
1509-19(2)	Le député de Nahendeh rend hommage à JoAnne Deneron, récipiendaire de l'Ordre des Territoires du Nord-Ouest.

À l'issue du point n° 7 inscrit à l'ordre du jour et des questions orales, la députée de Range Lake souhaite obtenir le consentement pour remettre le point n° 5 à l'ordre du jour, « Présentation des visiteurs dans la tribune ». Ce consentement lui est accordé.

Réponses au discours d'ouverture de la commissaire

3-19(2) Le député de Yellowknife Nord répond au discours d'ouverture de la commissaire.

Dépôt de documents

917-19(2) Résumé en langage clair du projet de loi 81, Loi nº 2 modifiant la Loi sur l'éducation. Document déposé par le ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation. Résumé en langage clair du projet de loi 82, Loi sur la profession 918-19(2) d'avocat. Document déposé par le ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation. 919-19(2) Lettre de suivi à la question orale 1402-19(2) : Coopération entre le soutien au revenu et les services à l'enfance et à la famille. Document déposé par le ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation. 920-19(2) Résumé en langage clair du projet de loi 83. Loi sur les boissons alcoolisées. Document déposé par la ministre des Finances. 921-19(2) Résumé en langage clair du projet de loi 84, Loi modifiant la Loi sur la Société d'investissement et de développement des Territoires du Nord-Ouest. Document déposé par la ministre de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement. 922-19(2) Rapport de 2022 sur les accords socio-économiques : données sociales. Document déposé par la ministre de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement. 923-19(2) Parlons agriculture : Résultats du sondage en ligne Exprimez-vous. Document déposé par la ministre de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement. 924-19(2) Résumé en langage clair du projet de loi 85, Loi de mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Document déposé par la première ministre. Un chemin vers chez soi : Une stratégie globale pour lutter contre 925-19(2) l'itinérance aux Territoires du Nord-Ouest. Document déposé par la première ministre. 926-19(2) Résumé des absences des députés du 13 octobre 2022 au 6 février 2023. Document déposé par le président.

<u>Motion</u>

78-19(2) Ajournement prolongé de la Chambre au 25 mai 2023.

Le député de Hay River Sud, appuyé par le député de Hay River Nord, propose :

QUE la présente Assemblée interrompe ses travaux le jeudi 30 mars 2023 et les ajourne au jeudi 25 mai 2023;

ET QUE si, à tout moment avant le 25 mai 2023, le président, après consultation avec le Conseil exécutif et les députés de l'Assemblée législative, est convaincu que, dans l'intérêt du public, la Chambre doit se réunir avant le moment fixé par une motion d'ajournement, ou après la date prévue de rappel de la Chambre, il pourra en faire l'annonce, et la Chambre devra en conséquence se réunir au moment indiqué et poursuivre ses travaux comme si elle avait été dûment ajournée à ce moment.

La motion est ADOPTÉE.

79-19(2) Remerciements à M. Tim Mercer, greffier, pour son dévouement et son service exemplaires.

La députée de Thebacha, appuyée par le député de Hay River Nord, propose :

QUE l'Assemblée législative remercie sincèrement M. Tim Mercer pour son dévouement et son service exemplaires pour cette Assemblée;

ET QUE l'Assemblée législative désigne M. Tim Mercer comme haut fonctionnaire honoraire de l'Assemblée législative avec droits d'entrée à la Chambre et qu'elle lui réserve un siège au Bureau.

La députée de Thebacha demande la tenue d'un vote par appel nominal. Voici les résultats de ce vote :

Pour : Inuvik Twin Lakes, Deh Cho, Hay River Sud, Thebacha, Kam Lake, Yellowknife Nord, Tu Nedhé-Wiilideh, Monfwi, Great Slave, Nahendeh, Yellowknife Sud, Sahtú, Range Lake, Inuvik Boot Lake, Yellowknife Centre, Hay River Nord (16)

Contre: Aucun (0)

Abstention: Aucun (0)

La motion est ADOPTÉE.

Deuxième lecture de projets de loi

Projet de loi 80 Loi modifiant certaines lois relatives à la profession d'hygiéniste dentaire

La députée de Kam Lake, appuyée par la députée d'Inuvik Twin Lakes, propose d'entreprendre la deuxième lecture du projet de

loi 80, Loi modifiant certaines lois relatives à la profession d'hygiéniste dentaire.

La motion est ADOPTÉE.

Le projet de loi 80 est renvoyé au Comité permanent des affaires sociales.

Projet de loi 81 Loi nº 2 modifiant la Loi sur l'éducation

Le député de Hay River Nord, appuyé par la députée de Yellowknife Centre, propose d'entreprendre la deuxième lecture du projet de loi 81, *Loi nº 2 modifiant la Loi sur l'éducation*.

La motion est ADOPTÉE.

Le projet de loi 81 est renvoyé au Comité permanent des affaires sociales.

Projet de loi 82 Loi sur la profession d'avocat

Le député de Hay River Nord, appuyé par la députée de Yellowknife Centre, propose d'entreprendre la deuxième lecture du projet de loi 82, Loi sur la profession d'avocat.

La motion est ADOPTÉE.

Le projet de loi 82 est renvoyé au Comité permanent des affaires sociales.

Projet de loi 83 Loi sur les boissons alcoolisées

La députée de Yellowknife Sud, appuyée par le député de Nahendeh, propose d'entreprendre la deuxième lecture du projet de loi 83, *Loi sur les boissons alcoolisées*.

La motion est ADOPTÉE.

Le projet de loi 83 est renvoyé au Comité permanent des opérations gouvernementales.

Projet de loi 84

Loi modifiant la Loi sur la Société d'investissement et de développement des Territoires du Nord-Ouest La députée de Yellowknife Sud, appuyée par la députée de Sahtú,

La députée de Yellowknife Sud, appuyée par la députée de Sahtú, propose d'entreprendre la deuxième lecture du projet de loi 84, *Loi modifiant la Loi sur la Société d'investissement et de développement des Territoires du Nord-Ouest*.

Le projet de loi 84 est renvoyé au Comité permanent du développement économique et de l'environnement.

Projet de loi 85

Loi de mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones

La députée de Range Lake, appuyée par la députée d'Inuvik Boot Lake, propose d'entreprendre la deuxième lecture du projet de loi 85, Loi de mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

La motion est ADOPTÉE.

Le projet de loi 85 est renvoyé au Comité permanent des opérations gouvernementales.

Étude en comité plénier de projets de loi et d'autres affaires

La présidente (députée d'Inuvik Twin Lakes) signale que le Comité plénier a fait l'examen du rapport de comité 49-19(2): Rapport du Comité permanent des opérations gouvernementales sur l'examen de 2021-2022 de la *Loi sur les langues officielles*; du rapport de comité 51-19(2): Rapport du Comité permanent des opérations gouvernementales sur la représentation autochtone au sein de la fonction publique des Territoires du Nord-Ouest; et fait le point sur les progrès effectués, soit l'adoption de 25 motions et la fin de l'examen des rapports de comité 49-19(2) et 51-19(2).

Motion du Comité plénier 438-19(2)

Le député de Yellowknife Nord propose :

QUE ce comité recommande au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest de doubler le financement destiné à l'enseignement des langues autochtones, aux services dans ces langues et à la revitalisation de celles-ci.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité 439-19(2)

Le député de Yellowknife Nord propose :

QUE ce comité recommande au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest de faire de l'emploi d'une langue autochtone officielle une dépense remboursable pour la totalité des programmes, subventions et contributions;

ET QUE ces ententes de financement soient pluriannuelles pour réduire le fardeau administratif et accroître la durabilité.

Motion du Comité plénier 440-19(2)

Le député de Yellowknife Nord propose :

QUE ce comité recommande au ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation de se doter d'un espace Creative Commons pour les ressources documentaires en langues autochtones;

QUE l'espace Creative Commons se situe dans le prolongement de la plateforme Our Languages NWT et soit accessible au format numérique;

ET QUE les créateurs et les utilisateurs puissent échanger et collaborer sur les ressources pédagogiques, les applications d'apprentissage des langues, les programmes d'études, les demandes de subventions, et d'autres ressources.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 441-19(2)

Le député de Yellowknife Nord propose :

QUE ce comité recommande à tous les ministères et organismes d'être tenus d'avoir un plan d'action annuel visant à améliorer et à revitaliser les compétences linguistiques de leurs employés autochtones.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 442-19(2)

Le député de Yellowknife Nord propose :

QUE ce comité recommande à tous les ministères et organismes d'être tenus de créer un profil individuel de formation linguistique pour leurs employés;

ET QUE ce profil permette à tous les membres du personnel autochtones de bénéficier d'un minimum d'heures de formation dans n'importe quelle langue autochtone officielle, qu'elle soit considérée comme langue maternelle ou langue seconde.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 443-19(2)

Le député de Yellowknife Nord propose :

QUE ce comité recommande au ministère des Finances de créer un fonds de revitalisation des langues autochtones pour soutenir les employés autochtones qui s'efforcent de se réapproprier, de revitaliser, de préserver et de renforcer leurs langues.

Motion du Comité plénier 444-19(2)

Le député de Yellowknife Nord propose :

QUE ce comité recommande au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest de rétablir l'emploi des termes et graphies autochtones pour faire référence aux langues et collectivités autochtones;

QUE le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest revoie l'ensemble de ses lois, règlements, politiques, lignes directrices, normes et communications pendant le mandat de la 20^e Assemblée;

ET QUE le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest consulte les communautés autochtones sur les changements à apporter.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 445-19(2)

Le député de Yellowknife Nord propose :

QUE ce comité recommande au ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation d'agir pour que soient offerts dans chaque collectivité des services d'éducation de la petite enfance en langues autochtones;

ET QUE, pour ce faire, le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation augmente et rende suffisant le financement destiné aux exploitants de services en langues autochtones.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 446-19(2)

Le député de Yellowknife Nord propose :

QUE ce comité recommande au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest de reconnaître le droit de chaque Ténois de recevoir des services dans la langue officielle de son choix:

QUE ce droit, qui doit surpasser les notions de « demande importante » et de « vocation du bureau », repose sur le principe d'égalité réelle;

QUE le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest utilise des facteurs qualitatifs et quantitatifs lorsqu'il détermine les niveaux de service de chaque communauté de langue officielle;

ET QUE ce droit soit aussi de nature réparatrice pour contrer le déclin graduel des locuteurs de langues autochtones officielles.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 447-19(2)

Le député de Yellowknife Nord propose :

QUE ce comité recommande au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest de se doter d'une politique et d'un plan pour augmenter le nombre d'affiches en langues autochtones avant la fin de la 19^e Assemblée législative;

QUE cette politique exige que les nouvelles affiches des organismes publics territoriaux et des administrations communautaires accordent une place importante à la langue ou aux langues autochtones locales;

ET QUE le plan fixe des objectifs et prévoie du financement pour les nouvelles affiches en langues autochtones.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 448-19(2)

Le député de Yellowknife Nord propose :

QUE ce comité recommande au ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation de commander une étude sur l'état du michif aux Territoires du Nord-Ouest et sur les possibilités de reconnaître cette langue dans la *Loi sur les langues officielles*;

ET QUE cette étude soit déposée dans les 18 premiers mois de la 20^e Assemblée.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité 449-19(2)

Le député de Yellowknife Nord propose :

QUE ce comité recommande au ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation de conférer aux Ténois le droit à l'immersion totale, dans la langue autochtone officielle locale, de la maternelle à la 12^e année;

ET QUE, pour ce faire, le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation fasse de la revitalisation des langues autochtones une priorité des travaux d'actualisation en cours de la *Loi sur l'éducation*.

Motion du Comité plénier 450-19(2)

Le député de Yellowknife Nord propose :

QUE ce comité recommande au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest de fournir une réponse au rapport dans les 120 jours.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 451-19(2)

Le député de Yellowknife Nord propose :

QUE ce comité recommande que le Programme de promotion sociale remplisse ses objectifs et concrétise ses intentions et qu'il aide à réduire les désavantages auxquels font face les personnes autochtones et leur sous-représentation au sein de la fonction publique des Territoires du Nord-Ouest, en mettant en œuvre une procédure de concours réservée à la priorité 1.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 452-19(2)

Le député de Yellowknife Nord propose :

QUE ce comité recommande au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest de cerner les postes, au sein de l'administration centrale, qui peuvent être situés dans les différentes régions, les postes qui peuvent être qualifiés de « flexibles » et être occupés entre différents endroits, et ceux pour lesquels des dispositions peuvent être prises pour mettre en place le télétravail, le but étant de permettre aux employés de priorité 1 de travailler depuis leur collectivité de résidence.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 453-19(2)

Le député de Yellowknife Nord propose :

QUE ce comité recommande au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest d'établir, dans le contexte des postes de la fonction publique, un processus d'appel uniforme, clair et accessible, qui présente les caractéristiques suivantes :

- Il prévoit un mécanisme donnant aux candidats de priorité 1 la possibilité et le temps de faire appel d'une décision d'embauche avant que le poste ne soit offert à un candidat ne disposant pas de la priorité 1;
- Il fonctionne indépendamment du gouvernement;

- Il prévoit une instance de recours représentative de la population autochtone et composée à 50 % au minimum de membres autochtones;
- Il définit clairement la façon de faire appel et de traiter les demandes d'appel;
- Il inclut un cadre de référence clair pour garantir un fonctionnement équitable et cohérent;
- Il garantit la disponibilité et l'accessibilité du soutien de la part des membres autochtones du Service de promotion de la diversité et de l'inclusion pour les candidats autochtones.

Motion du Comité plénier 454-19(2)

Le député de Yellowknife Nord propose :

QUE ce comité recommande au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest de prendre les mesures suivantes :

- Mettre en œuvre afin de renforcer les capacités une politique normalisée de façon à garantir qu'une personne autochtone occupe au moins un poste de sous-ministre adjoint au sein de chaque ministère;
- Accorder systématiquement l'ensemble des postes de superviseur régional à des employés autochtones;
- Promouvoir et exiger, dans la mesure du possible, un seuil minimal de représentation autochtone au sein des conseils d'administration de l'ensemble des conseils et organismes publics;
- Exiger, dans la mesure du possible, que les organismes investissent dans l'embauche d'employés autochtones et appliquent le Programme de promotion sociale.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 455-19(2)

Le député de Yellowknife Nord propose :

QUE ce comité recommande au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest d'attirer, à des postes de la fonction publique territoriale, des professionnels autochtones originaires du territoire ou qui entretiennent des liens avec celui-ci, et ce, au moyen des mesures suivantes :

- Créer une campagne de sensibilisation ciblant les résidents ténois qui étudient en dehors des Territoires du Nord-Ouest;
- Offrir des incitatifs aux étudiants qui reviennent aux Territoires du Nord-Ouest;
- Faire en sorte que les gestionnaires recruteurs soient au courant de cette campagne.

Motion du Comité plénier 456-19(2)

Le député de Yellowknife Nord propose :

QUE ce comité recommande au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest ainsi qu'à l'ensemble des ministères de prendre les mesures suivantes :

- Mettre à jour les descriptions de poste pour tous les postes de la fonction publique, afin de veiller à y inclure les énoncés de valeur qui établissent l'importance des connaissances autochtones et de l'expérience communautaire;
- Mettre à jour la section « Renseignements sur le poste » de chacune des descriptions de poste afin de s'assurer que seul un langage clair est utilisé;
- S'assurer que chaque section « Renseignements sur le poste » contienne une mention accessible au public des équivalences, avec des exemples concrets des équivalences de formation acceptées en lieu et place d'une formation universitaire;
- Mettre en place un mécanisme afin d'offrir aux candidats de priorité 1 admissibles et ayant postulé à un concours un parcours de formation pour accéder au poste visé, avant de proposer ce dernier à un candidat non prioritaire.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 457-19(2)

Le député de Yellowknife Nord propose :

QUE ce comité recommande au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest de s'engager à favoriser des pratiques transparentes en matière de maintien en poste, en exigeant de tous les ministères qu'ils prennent les mesures suivantes :

- Mettre au point et respecter des lignes directrices relatives à la planification de la relève;
- Effectuer et partager le suivi des postes à l'interne;
- Suivre et partager les informations à propos des demandes d'affectation provisoire ou des promotions;
- Veiller à ce que la planification de la relève au sein des ministères se fasse en fonction des objectifs et des attentes des employés, en tenant compte pour cela des souhaits qu'ils expriment lors de leurs évaluations de rendement annuelles;
- Veiller à ce que tous les employés autochtones occupant des postes de haute direction reçoivent le soutien nécessaire de la part de leurs superviseurs et qu'ils bénéficient de possibilités de formation adaptées à leurs centres d'intérêt et à leurs objectifs professionnels;

 Créer un mécanisme permettant de s'assurer que les employés ou les candidats autochtones sont prioritaires et privilégiés lors du recrutement pour remplacer des employés quittant la fonction publique.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 458-19(2)

Le député de Yellowknife Nord propose :

QUE ce comité recommande au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest de prendre les mesures suivantes :

- Exiger de tous les ministères qu'ils effectuent des entrevues de fin d'emploi avec les employés autochtones, y compris les stagiaires et les étudiants d'été;
- Veiller à ce que les entrevues de fin d'emploi des employés autochtones quittant un ministère soient menées par des membres autochtones du Service de promotion de la diversité et de l'inclusion;
- Exiger que tous les rapports annuels relatifs à la fonction publique comprennent une section d'analyse des raisons pour lesquelles les employés de priorité 1 quittent la fonction publique.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité 459-19(2)

Le député de Yellowknife Nord propose :

QUE ce comité recommande au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest de s'efforcer d'améliorer la participation des étudiants autochtones à l'ensemble des programmes, subventions et contributions favorisant la jeunesse, et ce, en prenant les mesures suivantes :

- Promouvoir les possibilités de développement des jeunes, notamment dans les petites collectivités;
- Créer des campagnes de recrutement dans les petites collectivités, de sorte que les jeunes puissent prendre part aux programmes existants et postuler à divers postes;
- Avoir un défenseur de la jeunesse et des étudiants au sein de chaque ministère;
- Fixer des objectifs d'embauche dans toutes les collectivités pour les jeunes autochtones qui cherchent à se joindre à la fonction publique au titre de programmes tels que le PADEN, en tant qu'étudiants d'été ou que stagiaires, et suivre les progrès réalisés pour atteindre ces objectifs.

ET QUE le ministère des Finances restructure le Programme d'emploi d'été des étudiants afin :

- De prolonger le délai dont disposent les étudiants pour postuler;
- D'exiger des gestionnaires qu'ils recrutent la totalité des candidats de priorité 1 figurant sur leur liste pour des postes d'étudiants d'été, de sorte qu'aucun d'entre eux ne se retrouve sans emploi, avant d'envisager des étudiants non prioritaires.

Motion du Comité plénier 460-19(2)

Le député de Yellowknife Nord propose :

QUE ce comité recommande au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest d'exiger de tous les ministères qu'ils mettent en place un soutien pour les employés autochtones et qu'ils :

- Se fondent sur le modèle des postes de défenseur des intérêts des patients autochtones du ministère de la Santé et des Services sociaux pour établir le meilleur moyen d'offrir ce soutien;
- Collaborent avec le Comité consultatif des employés autochtones et le Service de promotion de la diversité et de l'inclusion pour offrir ce soutien:
- Offrent des voies d'accès et des congés pour permettre aux employés autochtones de bénéficier des services de santé mentale et de lutte contre les dépendances;
- Fassent du vocabulaire et des pratiques tenant compte des traumatismes la norme.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 461-19(2)

Le député de Yellowknife Nord propose :

QUE ce comité recommande au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest d'inclure les mesures suivantes au Cadre de recrutement et de rétention des Autochtones :

- Prévoir un soutien pour les employés autochtones qui acceptent un poste ou sont transférés au sein du gouvernement, afin qu'ils trouvent un logement là où se situe le nouveau poste;
- Verser une allocation de déménagement aux employés autochtones qui déménagent dans une autre collectivité;
- Offrir un congé d'études pour aider les employés autochtones à terminer les études qu'ils n'auraient pas terminées avant de trouver un emploi, en leur garantissant de rester au sein de la fonction publique et, au minimum, de retrouver un poste de même échelon à leur retour;

• Offrir un congé d'études aux employés autochtones pour soutenir leurs objectifs et leurs centres d'intérêt professionnels et pour les aider à élargir leurs perspectives de carrière.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 462-19(2)

Le député de Yellowknife Nord propose :

QUE ce comité recommande au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest de fournir une réponse au présent rapport dans les 120 jours.

La motion est ADOPTÉE.

La députée d'Inuvik Twin Lakes, appuyée par la députée de Sahtú, propose l'adoption du rapport du Comité plénier. La motion est ADOPTÉE.

Troisième lecture de projets de loi

Projet de loi 68 Loi modifiant la Loi sur les garderies

Le député de Hay River Nord, appuyé par la députée de Range Lake, propose d'entreprendre la troisième lecture du projet de loi 68, Loi modifiant la Loi sur les garderies.

Motion 80-19(2) Le député de Hay River Nord, appuyé par la députée de Range Lake, propose la motion suivante :

Il est proposé que l'article 13 du projet de loi 68 soit modifié par suppression du paragraphe 19.2(2) proposé et par substitution de ce qui suit :

- (2) L'exploitant ne peut :
 - a) faire de représailles envers un plaignant en application de l'article 19.1;
 - b) communiquer l'identité du plaignant en application de l'article 19.1.
- (3) Malgré l'alinéa (2)b), l'exploitant peut communiquer l'identité du plaignant :
 - a) à un avocat dont les services sont retenus par l'exploitant pour fournir des services juridiques à l'égard de la plainte;
 - b) à un conseiller de confiance;
 - c) avec l'autorisation du directeur.

Le député de Hay River Nord demande la tenue d'un vote par appel nominal. Voici les résultats de ce vote :

Pour: Inuvik Twin Lakes, Deh Cho, Hay River Sud, Thebacha, Kam Lake, Yellowknife Nord, Tu Nedhé-Wiilideh, Monfwi, Nahendeh, Yellowknife Sud, Sahtú, Range Lake, Inuvik Boot Lake, Hay River Nord (14)

Contre: Aucun (0)

Abstention : Great Slave (1)

La motion est ADOPTÉE.

Sanction

Il a plu à la commissaire des Territoires du Nord-Ouest de sanctionner les projets de loi suivants :

Projet de loi 56	Loi modifiant la Loi sur la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest
Projet de loi 57	Loi corrective de 2022
Projet de loi 60	Loi modifiant la Loi de la taxe sur les produits pétroliers et la taxe sur le carbone
Projet de loi 61	Loi modifiant la Loi sur le protecteur du citoyen
Projet de loi 62	Loi nº 2 modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu
Projet de loi 63	Loi modifiant la Loi sur les langues officielles
Projet de loi 66	Loi modifiant la Loi sur l'évaluation et l'impôt fonciers
Projet de loi 67	Loi modifiant la Loi sur la prévention des incendies
Projet de loi 68	Loi modifiant la Loi sur les garderies
Projet de loi 73	Loi nº 4 modifiant la Loi sur l'Assemblée législative et le Conseil exécutif
Projet de loi 76	Loi modifiant la Loi sur les commissions de délimitation des circonscriptions électorales
Projet de loi 86	Loi nº 3 de 2022-2023 sur les crédits supplémentaires (dépenses d'infrastructure)
Projet de loi 87	Loi nº 3 de 2022-2023 sur les crédits supplémentaires (dépenses de fonctionnement)
Projet de loi 88	Loi nº 1 de 2023-2024 sur les crédits supplémentaires (dépenses d'infrastructure)
Projet de loi 89	Loi de 2023-2024 sur les crédits (dépenses de fonctionnement)

Le président lève la séance à 18 h 24.

Monsieur Frederick Blake Jr.
Président de l'Assemblée législative

Monsieur Tim Mercer Greffier de l'Assemblée législative